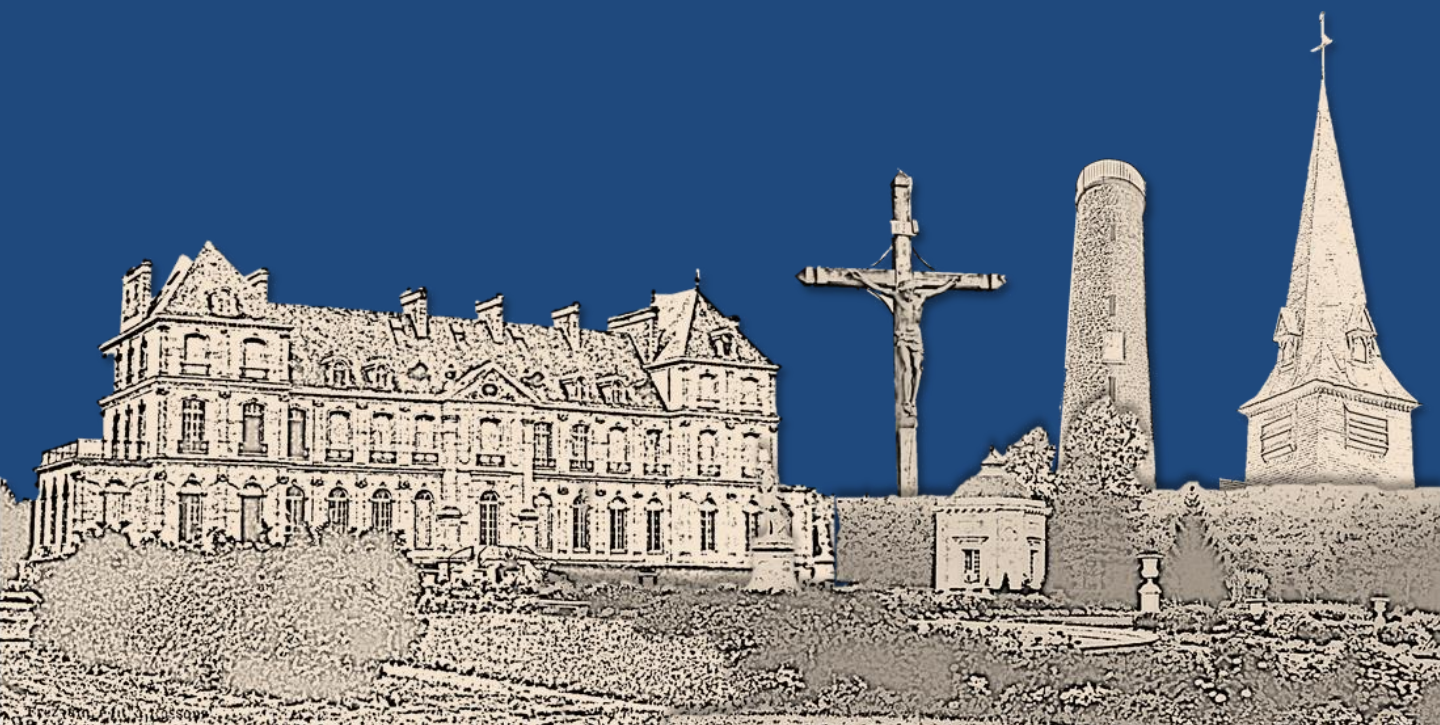




# La petite histoire de VILLERS-SUR-COUDUN

1250 - 1895



par Antoine Barbet



**1250 : Notre village, ancien site gaulois,** porte le nom de Villare subtus Cosdunum\*. Cette appellation indique la présence d'un hameau sous la tutelle de Cosdunum (Coudun). Le village possède une maladrerie pour recevoir les lépreux des environs.

Rimberlieu est un lieu boisé avec une ferme entourée d'un large fossé plein d'eau alimenté par un ruisseau venant du lieudit la Montagne. Au XII<sup>ème</sup> siècle, il porte successivement le nom de Herbertis locus en 1130, Hubertis locus en 1186 et Raimberlieu.

**C'est à la fin du XII<sup>ème</sup> siècle** que commence la construction de l'église Saint Jean-Baptiste.

\* *Villare* : latin « en lien avec une ferme ou maison de campagne »

\* *Subtus* : latin « sous » dans le sens de « sous la dépendance de »



**Au début du XV<sup>ème</sup> siècle, le capitaine Guillaume de Flavy,** Seigneur de Monchy, gouverneur de la ville de Compiègne au service du roi Charles VII, fait construire une forteresse sur le mont boisé du lieudit Raimberlieu, le plus haut sommet (155 m) des environs de Compiègne, pour protéger les populations des villages environnants de l'ennemi anglais, des brigands et des dévastateurs de chaumières.

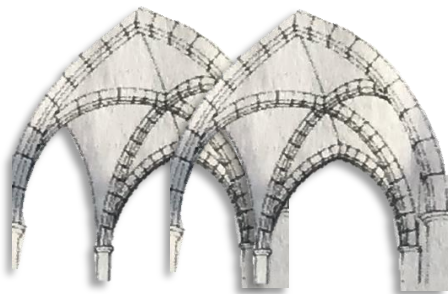
**1550 : Sous le règne d'Henri II,** le marquis de Pronleroy, Seigneur de Lancry, fait l'acquisition du lieudit Raimberlieu et devient Lancry de Raimberlieu.

Le fief comprend une ferme, des terres, des prés, des étangs et des bois situés sur une partie du lieudit la Montagne.



**1569 : Philippe de Villers** est le Seigneur de Villare subtus Cosdunum. C'est un homme d'armes dont la compagnie est commandée par Jacques de Humières, gouverneur de Péronne, Montdidier et Roye.

**1583 :** Villare subtus Cosdunum est devenu Villaribus sus Coudom.



**Au XVI<sup>ème</sup> siècle, l'église Saint Jean-Baptiste** de style roman est agrandie en plusieurs campagnes de construction pour répondre à l'accroissement de la population. Les ouvrages sont réalisés dans un style gothique avec des voûtes d'ogives qui reposent sur des piliers circulaires selon l'usage de l'époque.

La nef centrale, le transept et pour finir le chœur, la partie la plus ancienne, sont remaniés et complétés.



# La petite histoire de VILLERS-SUR-COUDUN

**Au XVII<sup>ème</sup> siècle, Jean Baptiste Charles François de Sales Seroux** (1644-1720), Seigneur d'Agincourt, écuyer et conseiller du Roi Louis XIV, est alors le seigneur du village.

**1667** : Villaribus sus Coudom est devenu Villers sous Coudun.

**1690** : Villers passe dans le duché d'Humières avec Vignemont, Giraumont et Coudun, et n'est plus sous l'autorité de Coudun.



**1793-1799** : **Louis Cugnier est le premier maire** de Villers de la 1<sup>ère</sup> République française. Les formulaires d'état-civil sont confiés pour la première fois au maire et non plus au curé.

Louis Cugnier lit les textes de loi, en chaire à l'église avant la messe ou devant la porte de l'église à la sortie de la messe.

**1805** : **Le Comte Philippe de Béthune - Hesdigneul**, Seigneur de Beauvoir sous Fampoux Lez Arras, descendant de Sully, 4<sup>ème</sup> fils du 1er Prince de Béthune, épouse Lucie de Lancry (1786-1862).

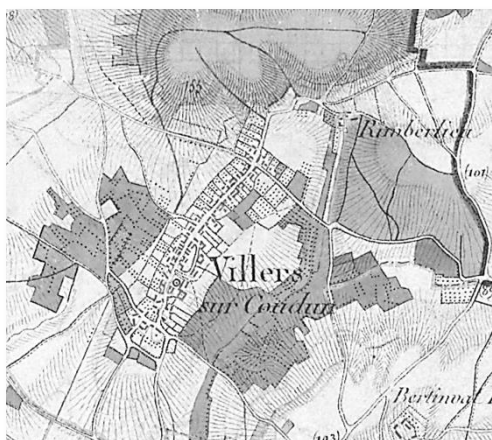
Le Domaine du lieudit Rimberlieu, acquis en 1550 par le marquis de Pronleroy, Seigneur de Lancry, échoit à la Maison de Béthune.

Les bâtiments de la ferme du domaine tombent en ruine et les étangs qui les entourent sont à l'abandon.

**1813-1819** : **Philippe de Béthune, Capitaine de la garde nationale**, devient Maire de Villers.



Philippe de Béthune  
(1780-1859)



Carte d'État Major (1820 – 1866)

**1820** : Le nom de Villers-sur-Coudun apparaît sur le tableau de recensement de la population et sur la carte d'état major.

**1824-1830** : **Philippe de Béthune redevient maire** et reçoit la charge de Gentilhomme de la Chambre du Roi Charles X, sous un régime qui rétablit le droit de vote pour les hommes de 30 ans et plus qui payent un impôt de 300 f.

**1830-1838** : **Jean-Baptiste Valansart est le nouveau maire** de Villers. Charles X est remplacé par Louis-Philippe. 60 % des Villersois ne savent ni lire, ni écrire. La loi Guizot de 1833 instaure un enseignement primaire, public et gratuit, et impose un local scolaire dans chaque commune, le logement et l'entretien de l'instituteur.





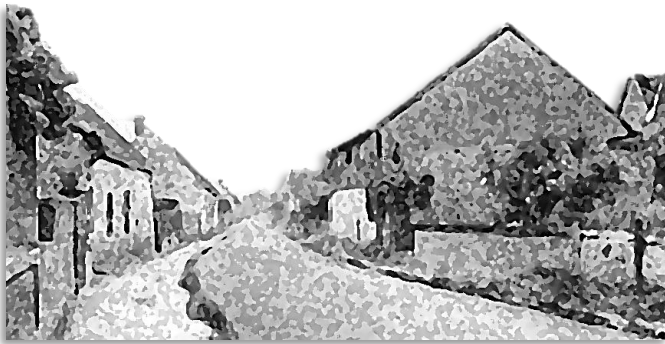
# La petite histoire de VILLERS-SUR-COUDUN

## 1851-1856 : Le maire est Jean-Louis Cugnière.

Le Comte Philippe de Béthune gère un ensemble de propriétés de 180 hectares qui se compose de terres, prés et bois en futaies et taillis sur les territoires de Villers, Braisne, Vignemont, Coudun, Baugy, Giraumont et Mélicocq.

Il demeure à Paris ou dans son Château de Béthancourt à Cambronne-lès-Ribécourt.

**1851 : Le Comte prend à son service un garde particulier** pour la surveillance de ses propriétés.



**Le village de Villers-sur-Coudun forme une grande rue de 1200 m.** Une mare énorme divise son étendue. La moitié des maisons est couverte de chaume.

Il est recensé 376 habitants sur un terroir de 639 ha dont seulement 301 ha sont en terres labourables. Une grande part, constituée de bois en taillis-futaie appartient au Comte.

## 25 août 1851 : Lettre du Comte Philippe de Béthune adressée à son futur garde particulier

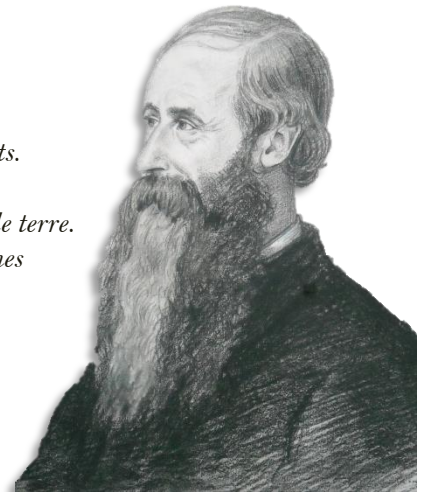
*« Monsieur Casimir Pouillet,*

*J'ai arrangé nos affaires avec mon garde, et nous essayons comment nous entendre ensemble. Ce sera pour entrer en fonction vers le 15 octobre. Nous verrons si vous seriez dans le cas d'y aller avant, j'espère que vous justifierez la bonne opinion que l'on m'a donnée de vous.*

*Voici à peu près mes conditions :*

- 1° Je donnerai en argent 400 f. Dans ce prix est compris l'arrangement du jardin.*
- 2° Je donne deux cordes de bois.*
- 3° 200 faguettes mais sans qu'il soit jamais permis de rien prendre de ces deux objets.*
- 4° 2 pièces de cidre les années où j'ai plus que ma provision.*
- 5° On indiquera les parties de prairie qu'on abandonne et même un petit morceau de terre.*
- 6° Je me réserve particulièrement tous les fruits, les asperges, quelques-uns des légumes dont le garde fera usage aussi.*
- 7° Quand on vendra mes taillis par portion, on mettra 25 centimes pour le garde, mais quelquefois je vends en gros.*
- 8° Je donne 50 c par lièvre ou lapin, 30 pour les autres gibiers.*
- 9° Le logement sans meuble bien entendu.*

*Si ces principales choses vous conviennent, Monsieur, vous pourriez venir à Compiègne le lundi en huit où je serais de 1 heure à 4. »*



Casimir Pouillet (1818-1902)

## Lettre d'engagement de Casimir Pouillet par le Comte Philippe de Béthune

*Je soussigné Philippe de Béthune, propriétaire des terres et bois dépendant de la terre de Rimberlieu, commune de Villers-sur-Coudun, canton de Ressons, arrondissement de Compiègne, département de l'Oise, connaissant la probité et moralité du sieur Casimir Pouillet, âgé de trente-trois ans, le nomme garde particulier de mes propriétés sises au terroir de Villers et autres lieux voisins, en remplacement du sieur Mayart.*

*En conséquence, je prie Monsieur le Sous-Préfet de Compiègne de l'agréer en cette qualité, à la charge par le sieur Pouillet :*

- 1°) de prêter serment et de faire enregistrer sa commission au tribunal civil de Compiègne,*
- 2°) de veiller à la conservation des bois et terres confiés à sa garde,*
- 3°) de dresser des procès-verbaux de tous les délits et contraventions, de traduire les délinquants devant l'autorité compétente,*
- 4°) de requérir les visites domiciliaires pour découvrir les bois volés, et de se faire assister conformément à la loi,*
- 5°) de surveiller les exploitations et de constater les délits,*
- 6°) de veiller avec soin à la conservation des limites, bornes, fossés,*
- 7°) de se conformer aux lois et aux instructions forestières.*

*Fait à Compiègne le 19 novembre 1851*



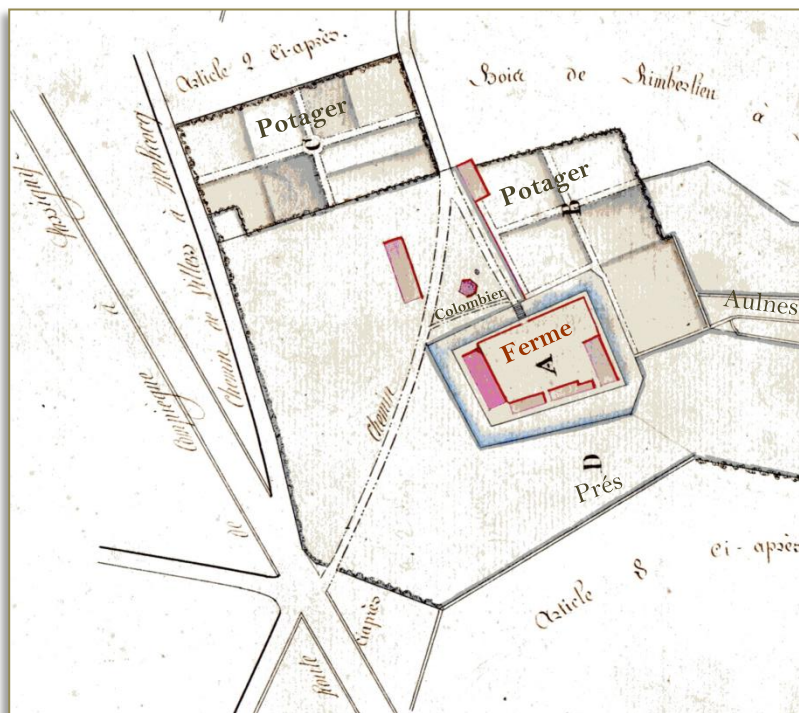
Photo Casimir Pouillet -1862

**Charles Casimir Pouillet, garde particulier des propriétés du Comte Philippe de Béthune**, est né en 1818 à Méharicourt, non loin de Roye. Il est marié à Marie Joséphine Boulanger (1819-1897), originaire d'un hameau de Gournay-sur-Aronde. Il a un fils unique, Charles, âgé alors de 10 ans.

Comparativement à de très nombreux habitants de Villers, Casimir Pouillet a une situation particulièrement enviable. Logé par nécessité de service, il n'acquiesce pas de loyer, ni pour son habitation, ni pour une grande partie des terres mises à sa disposition. Il est installé avec sa femme Joséphine et son fils Charles à la ferme du domaine de Rimberlieu, dont les deux principales activités sont l'exploitation forestière et la chasse.





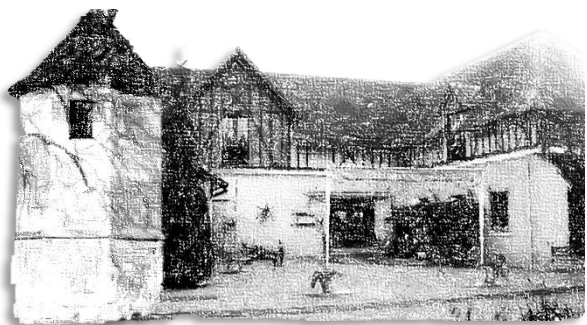


Plan d'arpentage (1840) - Original en annexe



Plan d'arpentage (1783) – Original en annexe

**La maison du garde particulier, Casimir Pouillet, fait partie de la ferme du Domaine de Rimmerlieu.** C'est un espace rectangulaire, entouré par les eaux d'un étang, composé de bâtiments couverts de chaume et reliés par des murs. Après franchissement d'un petit pont, l'accès par une porte cochère donne sur une cour fermée dans laquelle il y a la maison d'habitation du garde, une étable au sol macadamisé, une écurie, une grange et un poulailler.



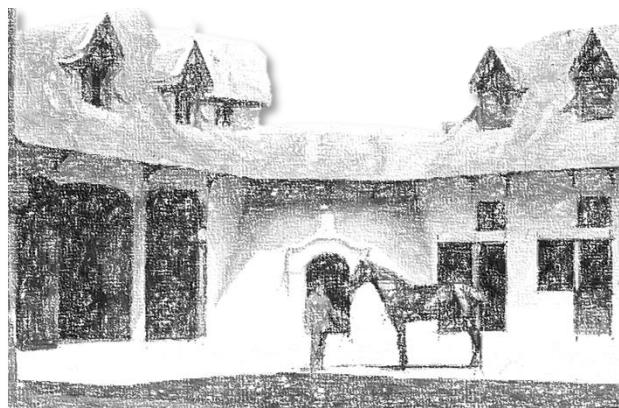
Dans la cour, un trou à fumier reçoit les litières de l'étable et de l'écurie. Pour ses besoins en eau, la ferme dispose d'un puits. Dans les prés qui l'entourent, il y a un colombier et un fournil.

L'habitation dont le sol est entièrement carrelé, est composée de deux pièces séparées par un corridor : une pièce principale avec cheminée et une chambre. En 1870, on y installera des « cabinets », une innovation pour l'époque. À partir de 1873, la maison sera entièrement rénovée.

**Une partie des terres, en jardins et prés appartenant au Comte de Béthune, est mise à la disposition du garde** qui les met en valeur pour son propre compte. Il assure ainsi une grosse partie de la subsistance de sa famille et la nourriture des animaux qu'il est autorisé à élever : un cheval, deux vaches, deux à quatre porcs et de la volaille.

L'autre partie, composée de prés, d'une vigne et de vergers, est cultivée par le garde et des ouvriers au service du Comte. Les récoltes sont ici au bénéfice de l'employeur.

La maison du garde, ceinte d'une clôture de murs et close la nuit, est au XIX<sup>ème</sup> siècle un espace légalement inviolable. Les fusils du garde reposent sur le râtelier de la salle commune. Tout voleur doit s'attendre à être accueilli par du plomb après un coup de feu de sommation.



**1859 : Le Comte Philippe de Béthune décède à 79 ans.**

Son fils, Léon de Béthune (1810-1895), renouvelle l'engagement de son garde.

Le Comte demeure à Paris ou dans son Château de Béthancourt à Cambronne-lès-Ribécourt, dont il est le maire. Il est également membre de la Société Historique de Compiègne. Marié à Marie Mathilde Montgomery (1821-1889), il a deux enfants, Marie âgée alors de 17 ans et Maximilien âgé de 14 ans.



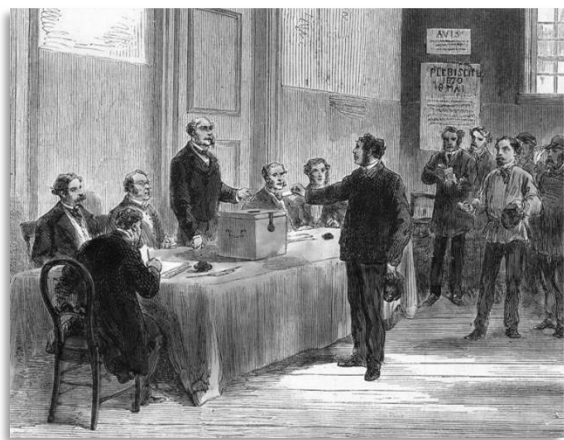
Château de Béthancourt - Cambronne-lès-Ribécourt (Oise)

**1862 : Casimir Pouillet commence la rédaction du 1<sup>er</sup> des 7 carnets** dans lesquels il va consigner au jour le jour, entre 1862 et 1895, des informations relatives au suivi de ses activités de garde, mais également des événements de sa vie quotidienne et personnelle.

Il lui est indispensable de noter journalièrement un certain nombre d'informations pour pouvoir, au besoin, s'y reporter et s'y référer. Ces carnets vont constituer un témoignage historique précieux sur la vie à Villers-sur-Coudun durant cette période.







**1865 : Casimir Pouillet est élu conseiller municipal** à Villers-sur-Coudun, avec le plus grand nombre de voix. Cependant, c'est Xavier Flamant qui devient le maire.

Pour le Comte, Casimir Pouillet est un personnage-clé en charge des relations délicates avec la population et ses représentants. Son travail, son savoir-faire, sa diplomatie et sa fidélité, lui ont permis de devenir l'homme de confiance du Comte et d'acquérir une position qui le place parmi les personnages les plus influents et les plus respectés de son village.

### **Aux fonctions de garde-bois et d'homme de confiance, s'ajoutent celles de garde-chasse.**

Casimir Pouillet doit veiller à la croissance équilibrée du gibier, en nombre et en variété, afin d'assurer au Comte et à ses invités, un loisir apprécié qu'il a pour mission d'organiser et d'accompagner.

Pendant la période de chasse, de septembre à février, il doit fournir un certain nombre de pièces de gibier qu'il porte ou fait porter régulièrement au Comte en son château de Béthancourt ou, en hiver, en son hôtel particulier de la Rue de Lille à Paris. Le gibier est alors expédié par train à partir de la gare de Compiègne.



### **Seuls, peuvent chasser les propriétaires de terres ou leurs exploitants quand ils y sont autorisés.**

Aussi, le gibier abonde en lièvres et perdreaux. Les lapins de garenne pullulent sur le terroir de Rimerlieu provoquant le mécontentement des fermiers voisins qui voient leurs récoltes dévorées.

Pour atténuer les plaintes, le garde-chasse prépare des battues, plusieurs fois par an. La veille de la battue, avec les ouvriers forestiers, ils utilisent des furets pour faire sortir les lapins de leur terrier et en boucher les orifices afin que ceux-ci ne puissent réintégrer leurs abris.





**1870 : Le 2 septembre, Napoléon III est fait prisonnier** par les prussiens lors de la bataille de Sedan. La République est proclamée, mais la guerre n'est pas finie. Les troupes prussiennes entrent dans le département de l'Oise, et notamment à Compiègne. Logés chez les habitants, les soldats se rendent dans les villages pour faire des réquisitions en nourriture : farine, lard, œufs, poules, vaches...

Les chasseurs et gardes-chasse se voient privés de fusils pour cause de réquisition et de guerre. La chasse n'ayant pas été ouverte, Casimir Pouillet poursuit cette activité avec des furets ou des filets.

**1871 : Courant avril, les gels désastreux de l'hiver ayant compromis toutes les récoltes de céréales**, Casimir Pouillet est mandaté par le Conseil Municipal pour aller retirer à Creil de l'avoine et de l'orge donnés en secours par une société anglaise.

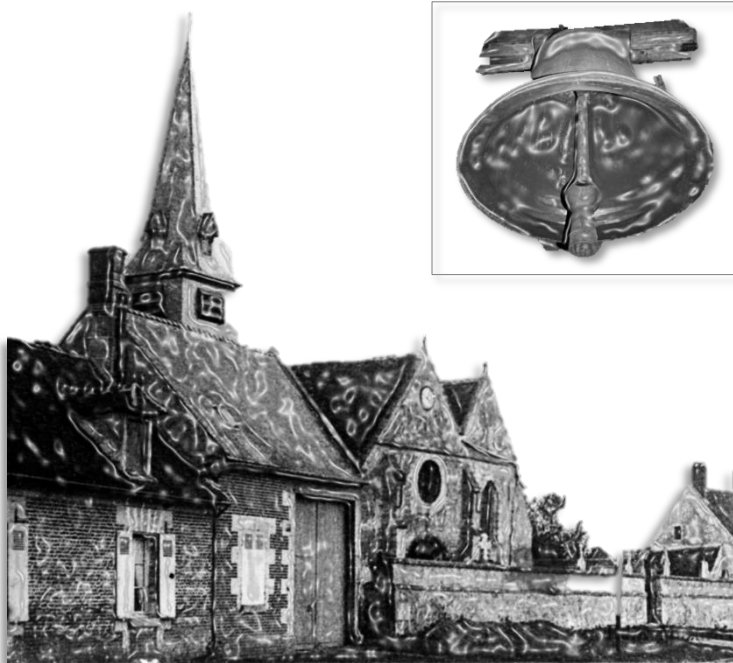
Le 10 mai, la France met fin à la guerre en cédant l'Alsace et la Lorraine. Le conseil municipal de Villers vote une surimposition pour payer les réquisitions faites par les Prussiens.



**1876 : Le clocher de Villers est détruit par la tempête du 12 mars.** Il abrite trois cloches : une grosse, une moyenne et une petite. Sa haute flèche de 12 mètres de hauteur avec la croix, vient d'être renversée.

**Les travaux sont considérables.** Le conseil municipal ouvre une souscription qu'il complète, faute de ressources immédiatement disponibles, par un emprunt qu'il contracte auprès des habitants les plus fortunés de la Commune.

Le Comte Léon de Béthune propose de payer une partie des intérêts des sommes empruntées pour la reconstruction du clocher jusqu'à ce que la commune soit en mesure d'assumer ses dettes.





**1876 : Casimir Pouillet aime la chasse aux sangliers.** Ils sont très rares dans les forêts de Rimberlieu; ce sont des animaux de passage. Dès qu'elles sont repérées les bêtes noires sont chassées sans merci, quitte à risquer la vie des chiens.

La bête tuée donne parfois lieu à une distribution de parts de viande effectuée par le garde dans les maisons du village, occasion pour lui de raconter sa chasse et les circonstances de la mort de la bête. 42 familles reçoivent une portion de viande issue de la bête tuée le 29 juin.

**1878 : Faisant suite à la déclaration d'utilité publique du 6 juin 1872, pour la création d'une voie de chemin de fer, Compiègne-Roye,** le maire de Villers-sur-Coudun, Augustin Lhomet, signe le 29 août, un avis d'expropriation de terrains qu'il fait afficher sur la porte principale de l'église et de de la maison commune (Mairie). Avec les maires des villages voisins, il est décidé d'élever la gare de Villers près de la route de Ressons-sur-Matz. Avec son conseil municipal, Augustin Lhomet, fixe son emplacement exact sur la commune.

## AVIS

*Le public est prévenu qu'en exécution de l'Arrêté de M<sup>re</sup> Préfet de l'Yonne, en date du 16 Août 1878 et en conformité des articles 4, 5 & 6 de la loi du 3 Mai 1841, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, la notice descriptive du tracé, le Plan parcellaire et le Tableau indicatif des immeubles dont la cession est considérée comme nécessaire à l'exécution du Chemin de fer de Compiègne à Roye*

*Noms des Propriétaires dont les terrains sont traversés par le tracé du Chemin de Fer, tels qu'ils sont inscrits sur la Matrice des Rôles.*

Villers-sur-Coudun (La Commune de)	Gelle-Henniet Adolphe à Criselles	Marchand Jean Louis Giguère à Villers	Ancelet Auguste Séverin cult à Villers
Hôtel de Nancy, prop <sup>re</sup> à Soissons	Burcey Coquimpé Héloïse à Bèzeville	Ricart Pierre François Calot à Coudun	Ricart Albin à Villers
Hospice de Compiègne	De Bèthune Lion à Paris	Daix Alphonsse à Melicocq	Cossuin Alphonsse à Coudun
Marchand Jean Louis Mathieu	Dupuis Gerayon Caloché Jules cult à Villers	Poirmeur Jean Louis Auguste à Villers	Seimencu Nicolas Maurice à Villers
Hommet Augustin à Villers	Legendre Charles Eugène à Villers	Ancelet Denis cult à Villers	Cugnière Louis André cult à Villers
Handement Charles Auguste Dèbre, suzerain	Cugnière Alexandre, verneur boulanger à Villers	Cugnière Béatrice à Villers	Marchand Jean Pierre Christ à Villers
Savreux Louis F <sup>rs</sup> Gissi, cult à Villers	Hamand Louis Gissi, cult à Villers	Bochand Jean Charles chapelier à Villers	Ancelet Louis F <sup>rs</sup> cult à Margny-Mat
Hamand Honoré à Villers	Ancelet François Germain à Villers	Cugnières Louis F <sup>rs</sup> Victor, cult à Villers	Hamand Pascal à Villers sur Coudun
Herlaud Victor à Brames	Honoré Louis Théophile à Coudun	Loury Marie Marceline, majeure à Brames	Demoulin Charles Joseph prop <sup>re</sup> à Compiègne
Ancelet Germain à Villers	Cugnière Charles Louis Prosper cult à Villers	Serminier Delahet Auguste à Villers	Corcier Louis Joseph Chapelier à Villers
Ancelet F <sup>rs</sup> Louis, verneur cult à Villers	Savreux Louis F <sup>rs</sup> Edmond à Villers	Cugnière Thomas Lucien Maître à Villers	Ricart Delahet Alfred Maître à Villers
Ricart Albin à Villers	Ricart Jean Pascal, prop <sup>re</sup> à Compiègne		



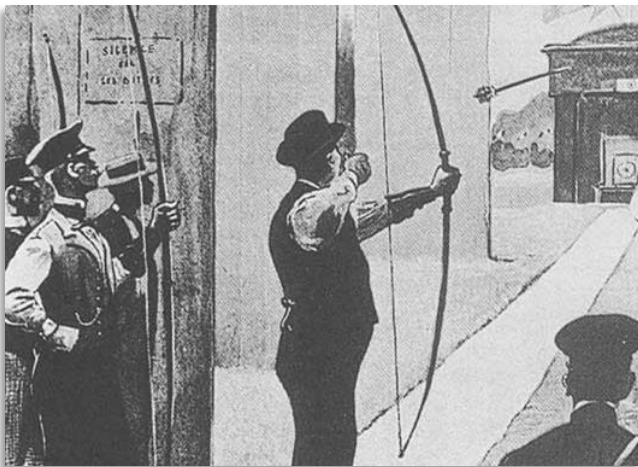
## La petite histoire de VILLERS-SUR-COUDUN



**Par l'intermédiaire de leur garde particulier**, le Comte et la Comtesse de Béthune remettent régulièrement au prêtre de l'argent pour les pauvres ou les ornements et vases que la Comtesse a choisis pour parer l'église à l'occasion de certaines fêtes.

Les fêtes les plus courantes sont les fêtes religieuses : le Mardi Gras, Pâques, l'Ascension, la Pentecôte, l'Assomption, la Toussaint, Noël

**La famille Pouillet a sa place réservée à l'église**, qu'elle paie 10 f par an à la fabrique, institution qui gère les biens de la paroisse.



**1879 : Le Comte Léon de Béthune fait élever une croix** qui est bénie à l'occasion d'une procession organisée lors des vêpres du 15 Août.

Le Comte et la Comtesse de Béthune, Mary Matilde Montgomery (1821-1889), font de nombreux dons au curé pour venir en aide au plus démunis. Ils assistent aux messes et participent assidûment à toutes les cérémonies religieuses, feu de la Saint-Jean et autres. Le Comte contribue financièrement aux travaux d'entretien et d'amélioration de l'église. Il fournit le mât et les fagots pour le feu de la Saint-Jean.



**1880 : La IIIe République ajoute une fête** en faisant du 14 juillet un jour de fête nationale. Pour marquer l'évènement, le Conseil Municipal de Villers achète 100 litres de vin et des brioches.

À Compiègne, le 14 juillet est célébré avec une retraite au flambeau, la musique militaire, des jeux et un feu d'artifice.

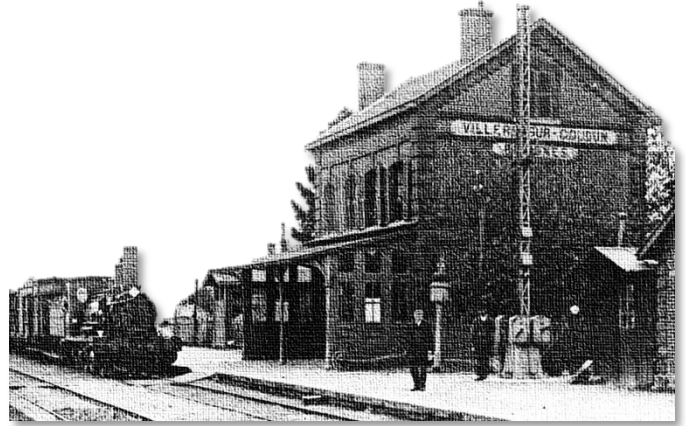
**Les évènements qui animent la vie du village** et donnent lieu à des festivités sont les confirmations et les premières communions, la fête de la Saint-Jean, Saint patron de Villers, le Prix d'Arc du lundi de Pentecôte et la réception du Bouquet de la Ronde des archers



## La petite histoire de VILLERS-SUR-COUDUN

**1881 : Le 4 juillet, la ligne de chemin de fer** qui relie Compiègne à Roye est officiellement ouverte au trafic public. Il s'agit d'une ligne à voie unique d'une longueur de 33.7 km.

**Le temps de parcours est de 52 min.** en moyenne. Les gares ne disposent que d'un quai unique, le croisement de trains de voyageurs n'étant pas prévu. Entre Roye-Faubourg-Saint-Gilles et Roye, les trains utilisent une double voie. Les locomotives ne peuvent être tournées qu'à Compiègne.



1880 : Construction de la gare de Villers



Le clocher avec ses 4 capucines

**1890 : Après avoir comblé une partie de l'étang** et consolidé les berges, le Comte commence la construction d'un somptueux château sur des plans similaires à ceux du château de Sissonne (Aisne) appartenant jadis à son arrière-grand-père.

Le 2 décembre, le Comte Maximilien organise à Rimberlieu un banquet pour les noces d'or de Casimir Pouillet, serviteur fidèle depuis 40 ans.

Les fermiers sont invités à la messe et au bouquet (vin d'honneur), présidé par le Comte Léon de Béthune, âgé alors de 80 ans.

**1882 : Le 11 octobre, la foudre tombe sur le clocher**, le dépouille d'une partie de ses ardoises et démolit une partie de sa charpente.

Le village n'est pas très heureux : en six ans, il a été victime de sept incendies.

**Le Comte Maximilien Conon de Béthune** (1846-1930), fils de Léon de Béthune, épouse Marguerite-Marie de Montesquiou-Fezensac (1859-1900).

Résidant au château de son père à Béthancourt, il a pour projet de construire un château sur les terres de son domaine de Rimberlieu.

*Le comte M. de Béthune vous prie d'assister au Banquet qui aura lieu à Rimberlieu, le Mardi 2 Décembre, à midi précis, à l'occasion des noces d'Or de Monsieur et de Madame Casimir Pouillet,*

**Béthancourt, le 30 Novembre 1890.**



**Les noces d'or de Casimir et Joséphine Pouillet :** il y a plus de 30 invités au banquet et 3 musiciens qui invitent à la danse.



**Allocution du Comte Maximilien de Béthune** aux Noces d'Or de Casimir et Joséphine Pouillet, le 2 décembre 1890 à Rimberlieu.

« C'est ainsi que se perpétuent les bons rapports qui ont toujours existé entre notre famille et les habitants de Villers, et nous espérons qu'ils verront avec plaisir la nouvelle demeure qui s'élève près d'ici, et où ils seront toujours assurés de trouver le meilleur accueil.

Je bois donc à la santé des habitants de Villers et de M. et Mme Pouillet. »

Extrait de la lettre à sa marraine de Marguerite Pouillet (18 ans), petite-fille de Casimir Pouillet et Joséphine Boulanger

à peine touché de l'orgue.

À l'église, les mariés étaient placés devant l'autel; père, mère et Marie sur la droite du chœur et moi sur la gauche auprès de M<sup>me</sup> de Béthune qui m'avait appelé.

Avant le sanctus, nous allâmes prendre place à l'harmonium et, le moment venu, j'entonnai hardiment le joli sanctus de Beethoven et, aussitôt après l'élevation, le splendide Te Deum de Joseph Haydn. Ces deux morceaux que je puis le dire sans fausse modestie, j'ai très bien chantés, m'ont valu les compliments les plus flatteurs de la famille de Béthune.

Papa et maman Pouillet, qui ne pouvaient nous voir et pour qui j'avais réservé la surprise furent si émus qu'ils ne purent s'empêcher de verser une larme de joie.

Je t'assure que c'était très touchant de voir ces deux vieillards assis ainsi au pied de l'autel et assistant à cette touchante cérémonie.

En sortant de l'église, je portai à mon tour la gerbe bénie et je marchai en tête du cortège avec M<sup>me</sup> de Béthune qui ne cessa de bavarder avec moi. Venaient ensuite M<sup>me</sup> Moan avec père, le marié, la mariée et toute la noce qui défila ainsi le long du village, sous un soleil radieux qui semblait prendre aussi sa part de la plaisir.

À la maison, deux grandes tables étaient dressées, l'une dans la salle à manger et l'autre dans la cuisine. M<sup>me</sup> de Béthune prit place à la première ayant à sa droite grand-mère et à sa gauche grand-père. M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Moan de Béthune se placèrent à la seconde; M<sup>me</sup> au père à sa droite et mère à sa gauche. Nous étions, Marie et moi, à la table des mariés. Le déjeuner se passa gaiement au son de la musique et au champagne le vieux comte fit un discours en l'honneur de papa et de maman Pouillet et chacun but à leur santé.

Vers 3 heures le bal commença et M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> de Béthune dansèrent le premier quadrille avec les mariés. Les deux petites filles de M<sup>me</sup> de Béthune arrivèrent et nous les fîmes beaucoup danser Marie et moi. Les deux chères petites filles âgées l'une de 6 ans  $\frac{1}{2}$  et l'autre de 7 ans  $\frac{1}{2}$  s'amusaient tant avec nous qu'elles nous prirent en amitié et qu'elles ne voulaient plus nous quitter.

Vers 5 heures, plusieurs coups de fusils furent tirés et un joli feu de Bengale rouge illumina toute la cour; c'était le signal du feu d'artifice qui fut tiré par M<sup>me</sup> de Béthune lui-même, au milieu de la prairie. Aussitôt après le bal reprit avec entrain et M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> de Béthune quittèrent la fête à 6 heures.





# La petite histoire de VILLERS-SUR-COUDUN

## 1890-1893 : La construction du château et de son parc ont nécessité 3 années.

Le 6 avril 1890, la mise en place du béton, fabriqué sur place avec une machine à vapeur, est terminée.

Le 23 avril 1890, Alix (7ans) et Mahaut (6 ans), les 2 filles du Comte Maximilien de Béthune, posent la 1<sup>ère</sup> pierre du Château. 50 ouvriers sont sur le chantier. Pour l'élévation des murs on emploie des moellons en pierre qui arrivent tous les jours.

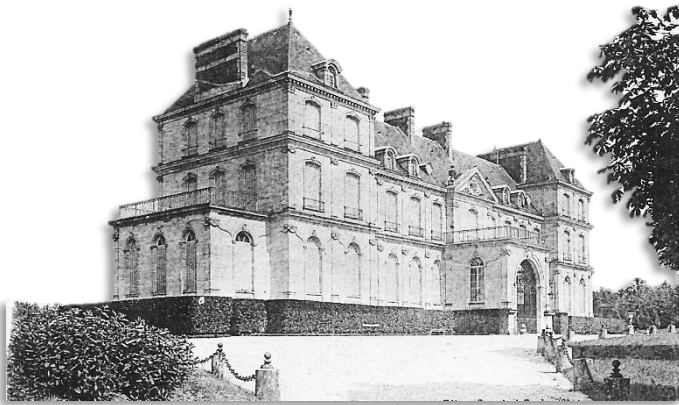
En 1891, le chauffage central est installé. Les toits des remises et des écuries sont refaits en ardoise pour assurer semble-t-il une unité de couverture avec le château dont la ferme apparaît comme une dépendance.

L'électricité est branchée en 1892 et le téléphone est mis en place en 1893.

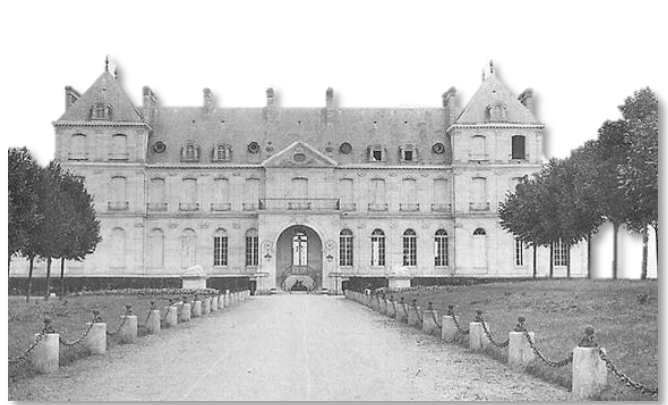
Plus de 10 tonnes d'engrais chimiques (phosphates), livrés par le train en 1893, sont épandus sur la pelouse du Parc du château pour en favoriser la pousse.

En complément du château, il est construit un petit pavillon de rendez-vous de chasse appelé « Le pavillon Louis XVI » et des dépendances autour de la ferme : habitations des domestiques, garages...

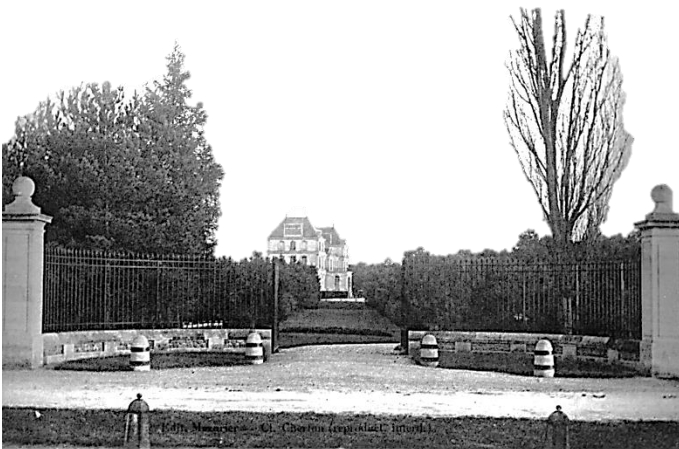
**Le 1er Août 1893**, les propriétaires entrent dans les lieux, après une bénédiction du château.



Arrivée au château par la Grille d'honneur



Arrivée principale en façade du château



La Grille d'honneur du château



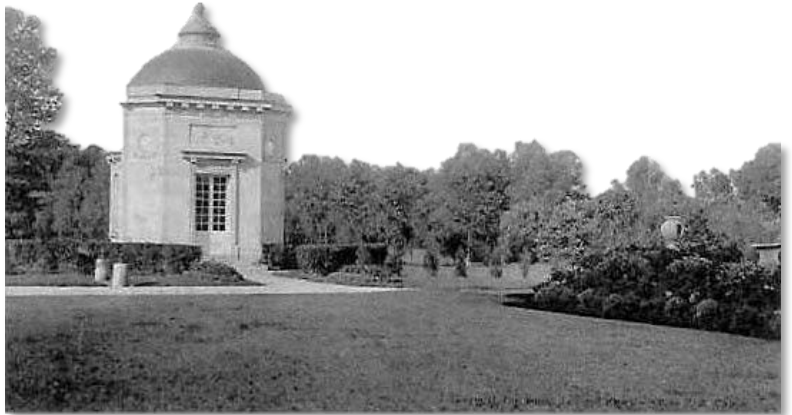
Le Parc et l'Avenue du château



# La petite histoire de VILLERS-SUR-COUDUN



Départ de la Chasse à courre



Le Pavillon Louis XVI, rendez-vous de chasse

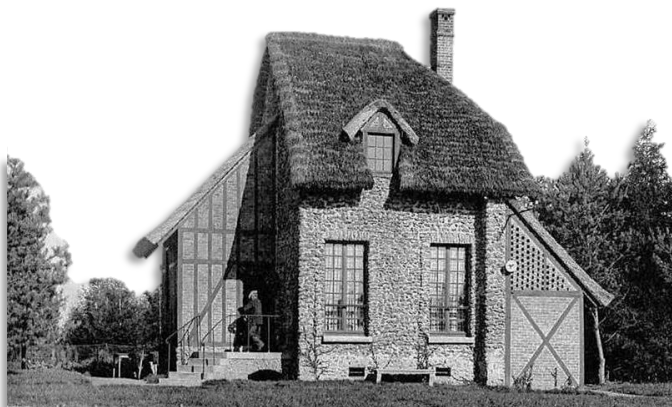


Arrière du château : le Parc avec sa Fontaine



Arrière du château : vue sur le Parc





« Le Petit Trianon » petit hameau près de la grille d'entrée



« Les Communs » autour de la ferme



« La Chapelle ». Première messe le 7 août 1892



« Le Grand Salon »



« La Fontaine » et « Le Pavillon Louis XVI »



## La petite histoire de VILLERS-SUR-COUDUN



**1893 : Casimir Pouillet, 75 ans, prend sa retraite.** Après 42 ans au service des comtes de Béthune, il quitte la ferme de Rimberlieu pour s'installer à Coudun.

**1895 :** le 30 juin, le Comte Léon de Béthune décède à l'âge de 85 ans.

Le 20<sup>ème</sup> siècle arrive et pour la première fois, le nouveau maître du Domaine de Rimberlieu, Maximilien de Béthune, réside sur la commune de Villers-sur-Coudun.

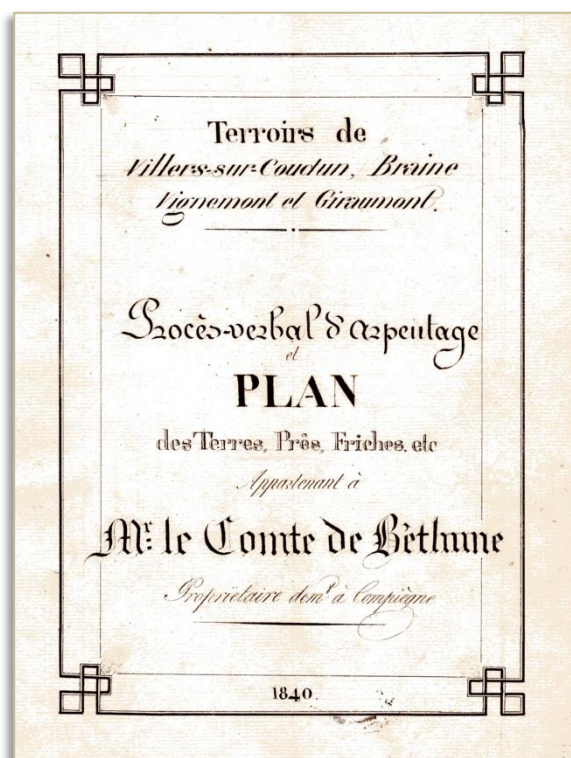
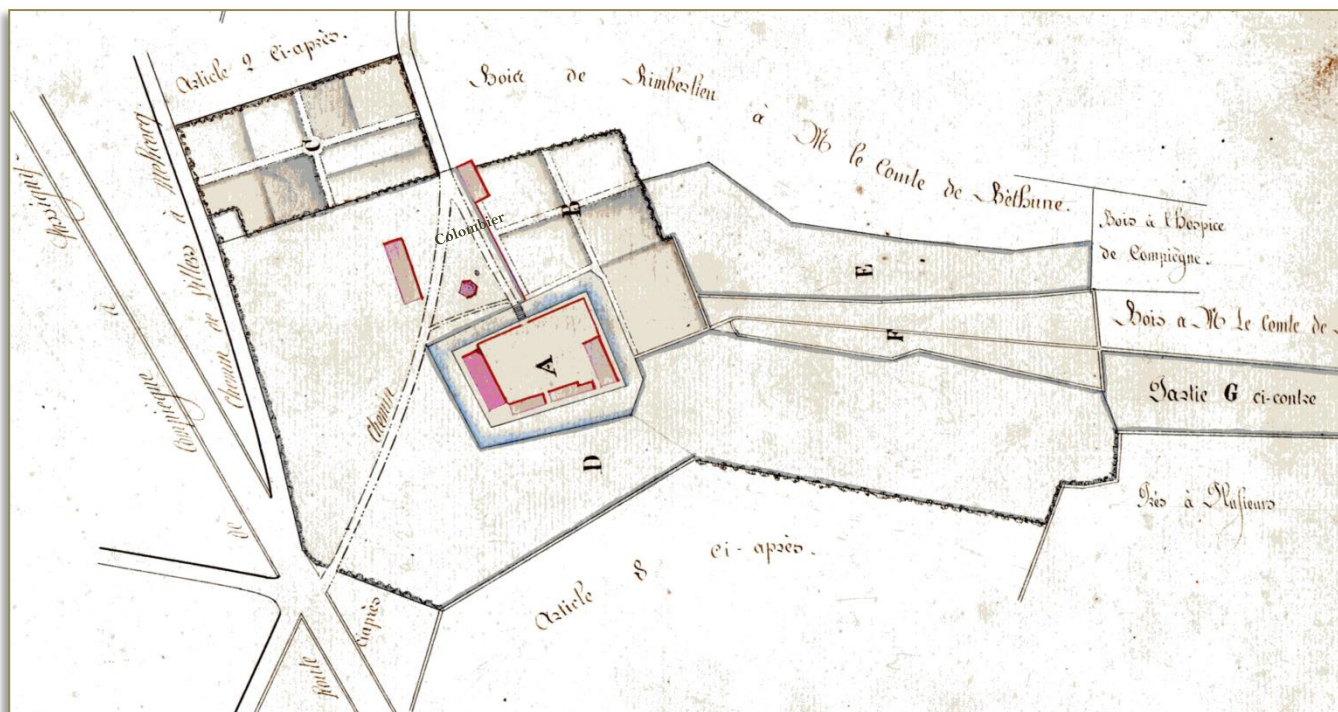
À suivre ....

Villers 1783 : Plan d'arpentage





## Emplacement de la ferme du Domaine de Rimberlieu en 1840



N <sup>o</sup> Parcelle (carré)	Arpentage actuel.		Plan cadastral, Section D.			
	Mètres	Centimètres	Mètres	Centimètres	Arpent	Revenu
A	Maison cour et étang.	31 65	25 125	31 65	1 <sup>er</sup>	32 27
B	Potager	35 16	116	35 16	1 <sup>er</sup>	11 34
C	Potager	36 13	128	35 80	1 <sup>er</sup>	11 15
D	Pré	2 00 23	143 (147-149)	2 15 55	1 <sup>er</sup>	66 03
E	Pré	39 53	121	35 55	3	7 11
F	Aulnois	29 75	112	19 30	3	2 70
G	Pré	1 08 73	136 127 (138, 140)	1 08 95	3	21 26
Solance		4 81 47		11 82 25		152 17

- A : Maison cour et étang      E : Pré  
 B : Potager                      F : Aulnois (Aulnes)  
 C : Potager                      G : Pré  
 D : Pré



## Domaine de Rimberlieu : plans 1894







# La petite histoire de VILLERS-SUR-COUDUN



## BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

**Le Domaine de Rimberlieu**, d'après les carnets de Casimir Pouillet, Garde du Comte de Béthune, par Claude Boulet. Étude publiée en 1985 au Bulletin de la Société Historique de Compiègne, tome 29

**Du Second Empire à la Belle époque** : carnets de Casimir Pouillet garde-bois et garde-chasse à Villers-sur-Coudun (1862-1895) par Jean Polak et Claude Boulet

**La vie d'un Garde-bois à Villers-sur-Coudun** dans l'Oise (1862-1895), par Claude Boulet

**Terres, châteaux et propriétés** de la Maison de Béthune

**Les Archives départementales** de l'Oise

**Le Web des Cheminots** - La ligne de Compiègne à Royes-Faubourg-Saint Gilles

**Documents, plans et photos communiqués** par Claude Boulet, président de la Société Archéologique et Historique de Clermont (SAHC)

**Documents et cartes postales** communiqués par des villersois